



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20 h 00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RÈGLEMENT DU DISPOSITIF "UNE SEMAINE EN CAMPING À CABOURG"

DELIBERATION N° **DELIB-2024-060**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD

Par délibération n°2021/052 du 30 juin 2021, le Conseil municipal a validé le dispositif « Une semaine en camping à Cabourg ».

Pour mémoire, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des familles, le centre socioculturel Espace Letellier propose des séjours d'une semaine en camping à l'Espace Soismier à Cabourg. Ce dispositif a pour objectif d'inciter et/ou de faciliter le départ en vacances de familles, qu'il s'agisse d'un premier départ ou d'un départ nécessaire pour vivre un temps de partage et/ou s'éloigner des contraintes et soucis du quotidien.

Un tarif est appliqué par semaine quel que soit le nombre de personnes composant la famille. Ce tarif correspond au montant de la première tranche de la tarification du service « Kit prêt à camper » de la ville, soit 80€ pour l'été 2024. Cette tarification est révisée annuellement par délibération du Conseil Municipal.

Les conditions et modalités de fonctionnement de ce dispositif, notamment les critères d'éligibilité, sont définies dans un règlement. Il est proposé de le modifier à la marge, pour tenir compte d'ajustements d'usage.

Par conséquent,

Vu la délibération n°2021/052 du 30 juin 2021 portant approbation du règlement du dispositif « Une semaine en camping à Cabourg »,

Vu le projet de règlement modifié joint en annexe à la présente,

Après consultation de la commission Emploi, Solidarités, Economie Sociale et Solidaire, Logement du 5 juin 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ABROGER** la délibération n°2021/052 du 30 juin 2021 portant approbation du règlement du dispositif « Une semaine en camping à Cabourg »,
- **D'ADOPTER** le présent règlement du dispositif « Une semaine au camping à Cabourg »,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT